

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau

PROCÈS-VERBAL de la réunion tenue à 19 h le 28 avril 2004 au 920, rue Noël-Carter, Sainte-Foy (Québec), à laquelle il y a eu quorum.

SONT PRÉSENTS : Nathalie Gauthier, représentante des entreprises (préside)
Hélène Bouchard représentante des organismes socio-communautaires
Cathy Gagnon, représentante du personnel de soutien
Manon Jobin, représentante des organismes socio-économiques
Jean-François Roy, représentant des enseignants
Guy Audette, représentant des enseignants
Carmen Béland, représentante des entreprises
Derek Kimmel, représentant des élèves

SONT ÉGALEMENT

PRÉSENTS : Réjean Hudon, directeur
Pierre Bélanger, directeur adjoint
Florian Carbonneau, adjoint administratif

SONT ABSENTS : Christian Viau, représentant des élèves
Isabelle Myrand, représentante des PNE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 19 h et vérification du quorum par la présidente du conseil, Madame Nathalie Gauthier.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nathalie Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

C.E. 023-03-04 Madame Hélène Bouchard propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 FÉVRIER 2004

Madame Nathalie Gauthier propose que les points 3 et 4 de l'ordre du jour soient traités simultanément.

Les membres du conseil conviennent à l'unanimité de traiter les points 3 et 4 de l'ordre du jour en même temps.

C.E. 024-03-04 Madame Hélène Bouchard fait la lecture du procès-verbal. Madame Manon Jobin propose l'approbation du procès-verbal. Il est approuvé à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 24 FÉVRIER 2004

Point 6 : Monsieur Florian Carbonneau nous informe que le document « Projets à caractère physique » a été modifié tel que demandé par les membres du conseil et déposé au Service des ressources matérielles. Toutes nos demandes ont été acceptées sauf les travaux à faire au plafond et aux murs dans la zone du débarcadère, au niveau 0.

Point 7 : Madame Nathalie Gauthier et M. Réjean Hudon ont participé à une réunion concernant l'entente de Coca-cola avec la Commission scolaire des Découvreurs. La majorité des présidents (tes) de conseil d'établissement et des directions d'écoles sont d'accord pour que l'entente soit reconduite sous la même forme.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

6. DÉPÔT POUR APPROBATION : LE GUIDE PROCÉDURIER À L'INTENTION DU PERSONNEL DU CENTRE 2004-2005 ET LE GUIDE DE L'ÉLÈVE 2004-2005

Monsieur Réjean Hudon dépose et commente les deux documents suivants : Le Guide procédurier à l'intention du personnel du centre 2004-2005 et le Guide de l'élève 2004-2005.

C.E. 025-03-04 Madame Carmen Béland propose l'approbation de ces deux documents. Ils sont approuvés à l'unanimité.

7. INFORMATIONS RELATIVES À LA DERNIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Réjean Hudon a déposé le document « Politique relative à la reddition de compte » qui sera traité à la prochaine réunion.

Les autres points à l'ordre du jour seront le budget prévisionnel du CFPMB pour 2004-2005 et le rapport annuel du conseil d'établissement.

Pour souligner la fin de la première année de travaux du conseil, la dernière réunion aura lieu le 25 mai prochain au restaurant l'Académie à 18 h.

8. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

9 QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Aucune question.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E. 026-03-04 Il est proposé par Madame Hélène Bouchard et résolu unanimement de lever l'assemblée à 21 h 45.

Réjean Hudon
Directeur

Nathalie Gauthier
Présidente